

## Vous défendre au quotidien ? C'est le rôle de vos futur-e-s élu-e-s DP

Vos élus DP sont vos Défenseurs Personnels. Voter pour des professionnels reconnus dans leur métier, qui comprennent et portent vos attentes, c'est adopter les élus DP dont vous avez besoin pour défendre vos droits au sein de l'entreprise.



Vos candidat-e-s  
CFE-CGC  
s'engagent !

- ▶ Répondre aux questions qui concernent votre emploi, vous accompagner dans vos démarches de mobilité, vous aider à défendre vos augmentations et promotions.
- ▶ Veiller tout particulièrement au respect de la santé et du bien-être des personnels de l'établissement.
- ▶ Exiger une vraie politique d'égalité femme / homme, pas seulement de continuelles mesures de rattrapage.
- ▶ Se mobiliser pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap et faire supprimer tout type de discriminations.

Retrouvez vos candidat-e-s DP sur [www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org) en rubrique « Établissements » et tous les engagements de la CFE-CGC Orange en rubrique « [Élections Professionnelles 2017](#) »

La CFE-CGC Orange défend l'intérêt collectif de tous les personnels, cadres ou pas, fonctionnaires et salariés, apprentis, stagiaires, sous-traitants, en maison mère et en filiales. Dans un esprit d'équité, nous cherchons à obtenir pour tous les dispositions les plus favorables du droit et des accords d'entreprise. Votre vote détermine la capacité de la CFE-CGC Orange à influencer sur les projets de l'entreprise. **Donnez-nous les moyens de vous défendre : plus nous aurons d'élu-e-s, mieux nous pourrons faire valoir vos droits.**

### VOS PORTE-PAROLE AUPRÈS DE LA DIRECTION.

**Leur mission ?** Garantir l'application juste et loyale des dispositions qui s'appliquent dans votre établissement en matière de droit du travail et des fonctionnaires, de conventions collectives, d'accords d'entreprise. Ils et elles interviennent sur des questions essentielles comme la rémunération, la durée du travail, les conditions de travail et la santé des personnels.

Chaque fois que nécessaire, ils portent vos **réclamations individuelles et collectives**, auxquelles la Direction est tenue de répondre par écrit lors des réunions mensuelles des DP.

### VOS DÉFENSEURS PERSONNELS

Que vous soyez adhérent d'une organisation syndicale ou non, votre Défenseur Personnel est toujours présent à vos côtés. Il ou elle vous **conseille**, peut vous **accompagner** lors des entretiens avec votre hiérarchie, vous **appuyer** dans une démarche de conciliation, mobiliser les ressources disponibles pour **vous défendre**.

En cas de besoin, il ou elle saisit l'Inspection du Travail, ou alerte le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) et la Direction de toute mise en danger des personnels de son établissement.

Les DP CFE-CGC Orange **sont formés et régulièrement** informés des évolutions du droit des personnels. Ils bénéficient d'appuis juridiques et techniques afin de mieux intervenir pour vous défendre.

Pour construire votre avenir,  
adoptez la bonne attitude,  
choisissez les candidat-e-s  
de la CFE-CGC Orange.

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

